



PROCÈS-VERBAL DU CÉ

Procès-verbal de la séance du **conseil d'établissement de l'école secondaire Paul-Germain-Ostiguy** du Centre de services scolaire des Hautes-Rivières tenue le **mardi 11 octobre 2022 à 18 h 30** au local B-116.

ÉTAIENT PRÉSENTS : Madame, Véronique Paré, présidente du CÉ
 Madame Caroline Arsenault-Meloche, parent
 Madame Joanie Ducharme, parent
 Madame Francesca Gingras, parent
 Madame Dominique Rivard, parent
 Madame Andréanne Morneau, enseignante
 Madame Julie St-Pierre, enseignante
 Monsieur Alexandre Bricault-Leduc, enseignant
 Madame Marie-Hélène Gagnon, membre de la communauté
 Madame Carolyne Ducharme, membre de la communauté

INVITÉS : Monsieur Serge Gobat, directeur
 Madame Josée Goupil, secrétaire

1. **Acceptation de l'ordre du jour**

[Résolution 2022-10-11-CÉ-01](#)

Il est proposé par Mme Dominique Rivard :

D'adopter l'ordre du jour, en y ajoutant le point suivant :

22 A) Transport scolaire

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

2. **Élection au secrétariat**

[Résolution 2022-10-11-CÉ-02](#)

M. Serge Gobat demande aux membres présents d'agir à titre de secrétaire du Conseil d'établissement. Mme Dominique Rivard pourra agir en tant que secrétaire et Mme Caroline Arsenault-Meloche prendra la relève, si nécessaire.

ATTENDU la désignation par M. Gobat;





PROCÈS-VERBAL DU CÉ

Il est proposé par Mme Dominique Rivard et résolu :

QUE Mesdames Rivard et Arsenault-Meloche, agissent comme secrétaire du conseil d'établissement de l'école pour une durée de 1 an.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

3. Présentation des membres

Chacun des membres se présente.

4. Élection à la présidence

[Résolution 2022-10-11-CÉ-03](#)

Mme Dominique Rivard propose Mme Véronique Paré. Il n'y a aucune autre proposition.

Il est proposé par madame Dominique Rivard, et résolu :

QUE Mme Véronique Paré soit élue présidente du conseil d'établissement de l'école secondaire Paul-Germain-Ostiguy pour une durée de 1 an.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

5. Suppléance à la présidence

[Résolution 202-10-11-CÉ-04](#)

Mme Caroline Arsenault-Meloche propose Mme Francesca Gingras. Il n'y a aucune autre proposition.

Il est proposé par Madame Caroline Arsenault-Meloche, et résolu :

QUE Madame Francesca Gingras soit élue vice-présidente du conseil d'établissement de l'école secondaire Paul-Germain-Ostiguy pour une durée de 1 an.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

6. Adoption du procès-verbal du 28 juin

[Résolution 2022-10-11-CÉ-05](#)





PROCÈS-VERBAL DU CÉ

Il est proposé par Mme Francesca Gingras, et résolu :

QUE le procès-verbal de la séance du conseil d'établissement du 28 juin 2022 soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

7. Suivi du procès-verbal

Aucun suivi.

8. Proposition du calendrier des réunions

[Résolution 2022-10-11-CÉ-06](#)

M. Gobat propose les dates suivantes pour les prochaines séances du conseil d'établissement pour l'année scolaire 2022-2023 : les lundis 5 décembre 2022, 6 février 2023, 27 mars, 8 mai et 19 juin 2023.

Il est proposé par Madame Véronique Paré

QUE le projet de calendrier des séances du conseil d'établissement pour l'année scolaire 2022-2023 soit adopté tel que déposé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

9. Représentants de la communauté

Mesdames Marie-Hélène Gagnon et Carolyne Ducharme ayant déjà signifié leur intérêt à siéger au conseil, elles seront donc représentantes de la communauté.

10. Parent substitut

Madame Christine Pedneault sera parent substitut, suite à la mention de son intérêt lors de l'assemblée générale.

11. Dénonciation d'intérêt

Tous les membres signent et remettent leur feuille à la secrétaire.





PROCÈS-VERBAL DU CÉ

12. Établissement de règles de régie interne.

Le document est remis aux nouveaux membres.

13. Programmation des activités éducatives nécessitant un changement aux heures d'entrée et sortie quotidienne des élèves ou déplacement à l'extérieur des locaux de l'école

[Résolution 2022-10-11-CÉ-07](#)

Le document a été envoyé par courriel à tous. M. Gobat nous présente les activités qui se sont rajoutées, depuis.

Après présentation des activités,

Il est proposé par Mme Caroline Arsenault-Meloche et résolu :

QUE le calendrier des activités soit accepté tel que présenté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

14. Fonds à destination spéciale

[Résolution 2021-10-12-CÉ-08](#)

M. Gobat nous fait un bilan des dépenses effectuées. Il nous fait part d'une demande afin de remplacer le rideau de scène ainsi que le système de caméras.

Il est proposé par Mme Véronique Paré et résolu :

D'accepter le remplacement du rideau de scène et de revoir pour l'achat du système de caméras à la prochaine rencontre de décembre.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

15. Budget Conseil d'établissement

[Résolution 2022-10-11-CÉ-09](#)





PROCÈS-VERBAL DU CÉ

Comme à chaque année un budget de 500.00\$ est alloué au Conseil d'établissement.

Après discussion, il est proposé par Mme Joanie Ducharme

D'utiliser l'argent du budget pour le buffet de la dernière réunion de juin ainsi que pour souligner la semaine des enseignants en février.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

16. Clientèle de 2022-23

Distribution du document « prévision de la clientèle ». M. Gobat nous mentionne qu'au 30 septembre, la clientèle était de 695 élèves.

17. La rentrée 2022 (défi de recrutement)

Belle rentrée. M. Gobat nous mentionne, que cette année, l'école accueille plusieurs nouveaux enseignants et que Mme Nathalie Côté sera l'enseignante « mentor » afin d'aider et accompagner ce nouveau personnel.

18. Portes ouvertes

M. Gobat nous fait part que les « portes ouvertes » ont été très populaires, près de 450 personnes y ont assisté. Une réflexion sera faite afin de trouver une nouvelle formule pour cette activité ainsi que de porter une attention aux élèves hors territoire.

19. Activités parascolaires

M. Gobat nous fait part que plus d'une trentaine d'activités sont offertes. Les élèves ont pu s'inscrire lors d'un midi « inscription ».

20. Amélioration locative

M. Gobat nous mentionne les améliorations qui ont été apportées à la bibliothèque, au local C-111 et le nouveau Bloc D.

21. Informations

A. De la présidente

Rien à mentionner.





PROCÈS-VERBAL DU CÉ

B. De la représentante du comité de parents

Mme Gingras nous informe des points discutés:

- Élections
- Théâtre Parminou qui aura lieu en avril au lieu de novembre

C. Du directeur

M. Gobat nous mentionne être allé à une soirée Forces Avenir à Québec pour l'élève Mélyane Martin.

D. Du personnel enseignant

Mme Julie St-Pierre mentionne :

- Que la tournée des écoles primaires a été faite afin de présenter le programme LM.
- Qu'elle et Carole Lamontagne reçoivent six stagiaires (en observation) de l'Université de Sherbrooke (les mercredis)
- Les projets à venir pour les groupes de LM

E. Du personnel professionnel

Aucune personne présente.

F. Du personnel de soutien

Aucune personne présente.

G. Du Parlement étudiant

Aucune personne présente.

22. Varia

A) Transport scolaire

Mme Véronique Paré nous explique la problématique du transport scolaire pour les élèves de LM lorsqu'ils arrivent en 4^e et 5^e secondaire. Elle suggère d'envoyer par courriel, aux membres du conseil d'Établissement, les règlements du transport et de songer à ce qui pourrait être fait. (lettre au conseil d'administration)

23. Levée de l'assemblée





PROCÈS-VERBAL DU CÉ

Résolution 2022-10-11-CÉ-10

Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été traités, il est proposé par Mme Dominique Rivard:

Que la séance soit levée à 20h55.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Véronique Paré,
présidente

Serge Gobat,
directeur

